

Loupian, le 25 août 2026

## **NOTE DE RENTRÉE 2026**

Mesdames et Messieurs les responsables légaux des élèves de l'établissement,

Le personnel de l'établissement espère que vous avez passé un agréable été avec ceux qui vous sont chers.

Nous vous remercions de bien vouloir trouver, ci-dessous, l'organisation de la rentrée pour nos élèves :

- **Mardi 1<sup>er</sup> septembre 2026 : Rentrée des élèves de 6<sup>ème</sup>**

- 09h30 - 10h00 :** Accueil des élèves et des représentants légaux
- 10h00 - 12h30 :** Prise en charge des élèves par les professeurs principaux (salle de classe)
- 10h00 - 11h00 :** Réception des responsables légaux par l'équipe de direction (salle polyvalente)
- 12h30 - 14h00 :** Repas pour les élèves inscrits à la demi-pension  
Les élèves externes désirant prendre leur repas ce jour-là devront s'inscrire le matin au service de gestion (4,60 euros le repas).
- 14h00 - 16h00 :** Découverte de l'établissement pour les élèves et rencontre avec les professeurs des équipes pédagogiques et éducatives
- 16h00 :** Fin de la journée – sortie du collège

- **Mercredi 2 septembre 2026 : Rentrée des élèves de 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>**  
***Les élèves de 6<sup>ème</sup> sont libérés***

- 08h30 - 11h30 :**
  - élèves de 3<sup>ème</sup> d'enseignement général
  - élèves de 3<sup>ème</sup> 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> SEGPA
- 09h30 - 11h30 :**
  - élèves de 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> d'enseignement général

- **Jeudi 3 septembre 2025 : Début des cours pour tous les élèves de l'établissement selon leur emploi du temps**

**Les transports scolaires s'adapteront aux horaires prévus**

Nous souhaitons à tous nos élèves une très belle rentrée.

L'ensemble des personnels de l'établissement

# **REMARQUES IMPORTANTES**

**LES TELEPHONES PORTABLES** doivent être **éteints** et **rangés**. Ils ne sont pas utiles dans l'enceinte du collège et nuisent au bon déroulement des cours. Tout usage du téléphone est sanctionné.

**LES CASIERS** : Pour les **demi-pensionnaires**, un casier est mis à disposition **pour 2 élèves** dès le 1er jour de la rentrée. Il est extrêmement important qu'un **cadenas solide** soit **fourni par les familles**. Chaque élève sera tenu de fermer son casier après chaque utilisation pour éviter tout vol ou dégradation.

**LES ABSENCES** : En cas d'absence, il est **obligatoire de prévenir le collège** avant le début des cours. Il est possible de la prévoir sur PRONOTE.

Un **justificatif** doit être **signé par les parents** lors de la reprise des cours. Les **absences répétées** et/ou non justifiées peuvent faire **l'objet d'un signalement au Rectorat**.

## **LES TRANSPORTS :**

Pour l'aller - Deux horaires le matin : 8h30 et 9h30 sauf pour la SEGPA uniquement 08h30.

Pour le retour - Deux horaires l'après-midi : 16h00 et 17h00 (11h30 et 12h30 le mercredi).

Les élèves soumis aux transports scolaires sont tenus de

1. Rentrer directement dans l'établissement dès la descente du bus
2. Prendre le bus aux horaires de fin de cours ou de rester au collège en salles de travail le cas échéant.

**LE CARNET DE LIAISON** est **contrôlé** à chaque entrée et sortie. Il est important qu'il soit bien **renseigné, tenu en bon état et signé régulièrement**.

**LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR** doit être lu, respecté et signé dans le carnet de liaison.